

Plan d'action pour l'application du Programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la Diversité Biologique



REPUBLIQUE DE GUINEE

Soumis au Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique [31 mai 2012]

Information sur les aires protégées:

Le Point Focal du PdTAP: **Aboubacar OULARE** Directeur Général de l'Office guinéen de la diversité biologique et des aires protégées / Ministère délégué à l'environnement, aux Eaux et Forêts
BP 761 Conakry, Tél. (+224) 69232673 E . Mail : oulare_aboubacar@yahoo.fr

Nom de l'agence d'exécutive: Office guinéen de la diversité biologique et des aires protégées
/ Ministère délégué à l'environnement, aux Eaux et Forêts

Nom du comité multipartite: (Cellule nationale de suivi du Programme de travail sur les aires protégées. La Cellule a été mise en place lors de la revue du PTAP en 2009. Elle est constituée de membres d'institutions Etatiques, non Etatiques et de partenaires privés. Son rôle est d'assurer le suivi – évaluation de la mise en œuvre du PTAP. La présidence de la Cellule est assurée par le Conseiller en environnement du Premier Ministre. La Cellule n'a pas correctement fonctionné en raison de l'instabilité politique que le pays a connue (de 2009 à 2011) ainsi que du manque de moyens financiers.

Description du système d'aires protégées

Objectifs nationaux et la vision pour les aires protégées

Dans la phase stratégique 2011 – 2020 des Objectifs d'Aichi, la Guinée s'est engagée à mettre en place un système national d'aires protégées efficacement géré, élargi à l'ensemble des écosystèmes et des *hotspot* et couvrant 25% du territoire national dont 15% d'aires protégées terrestres incluant les montagnes et 10% d'aires côtières et marines protégées incluant les eaux douces.

Couverture des aires protégées existant

La Guinée a validé son réseau national d'aires protégées en 2010. Le réseau couvre 8 % du territoire national et compte 53 aires protégées identifiées, dont les actes de création pour certaines sont validés et dont les actes de création pour d'autres aires protégées, sont à préparer et à valider. Huit (8) sites disposent de plan de gestion en cours d'actualisation. Un effort important doit être fourni dans ce cadre car la Guinée est l'un des pays les plus riches en diversité biologique dans la sous – région Ouste Africaine en raison de la diversité de ses écosystèmes qui font d'elle un des pays de *hotspot* du golfe de Guinée. Comme labels internationaux, le réseau national d'aires protégées comporte 16 sites Ramsar (dont 10 sites continentaux et 6 sites marins et côtiers), 1 site du patrimoine, 4 réserves de biosphère.

Description et contexte

La République de Guinée est située en Afrique de l'Ouest et couvre une superficie de 245 857 km². Elle possède un relief montagneux. Elle est le château de l'Afrique de l'Ouest où plus de 1 100 cours d'eau prennent leurs sources dont 13 bassins fluviaux sont sous - régionaux et arrosent les pays de l'Afrique de l'Ouest jusqu'au Nigéria dont : les fleuves Niger, Gambie, Sénégal, etc.

A son indépendance en 1958, la République de Guinée disposait de 4 parcs et refuges de faune et de 156 forêts classées domaniales. Après l'indépendance, il y a eu un abandon de la gestion des parcs et refuge de faune et un relâchement de la gestion des forêts classées. Et c'est en 1985 que fut créé le premier parc national du pays (Parc national du Badiar), en 1997 le Parc National du Haut Niger fut créé ensuite. Puis d'autres aires protégées (réserves et sanctuaires de faune, sites Ramsar, réserve biosphère) furent créés progressivement.

La conservation de la diversité biologique fait partie des priorités nationales bien que les moyens mis à disposition soient encore très insuffisants.

Types de gouvernance

Désignation	Gouvernance Etatique	Gouvernance communautaire	Gouvernance privée	Gouvernance mixte
Aires protégées	45	07 Tristao, Kapatchez, Iles de loos, Gampa, Yassata, Tinzou, Dongoulou	1 Réserve de Diwasi	0
Total général	53			

NB : Cette situation est provisoire en raison des changements de types de gouvernance que certains sites d'aires protégées pourraient connaître durant la période de mise en œuvre des objectifs d'Aichi (2011 - 2020). Mieux la gestion efficace de plusieurs aires protégées demande encore des études de caractérisation et de formulation de plan de gestion.

Les principales menaces

Chasse et commerce illicites, agriculture itinérante sur brûlis par les défrichements des zones forestières et de savane, utilisation de pesticides, exploitation minière industrielle et artisanale, exploitation forestière,

Obstacles à l'application effective

Les principaux obstacles actuels pour l'application effective sont la faiblesse des financements, la faiblesse des moyens matériels et logistiques.

Le statut, la priorité et un calendrier pour les actions clés du Programme de travail sur les aires protégées

Statut des actions du Programme de travail sur les aires protégées

Statut des actions du Programme du travail sur les aires protégées	Statut
➤ Progrès sur l'évaluation des lacunes dans le réseau d'aires protégées (1.1)	1
➤ Progrès dans l'évaluation de l'intégration des zones protégées (1.2)	1
➤ Progrès dans l'établissement d'aires protégées transfrontalières et des réseaux régionaux (1.3)	1
➤ Progrès dans l'élaboration de plans de gestion au niveau du site (1.4)	2
➤ Progrès dans l'évaluation des menaces et des opportunités pour la restauration (1.5)	0
➤ Progrès dans l'évaluation de partage des avantages équitable (2.1)	0
➤ Progrès dans l'évaluation de la gouvernance des aires protégées (2.1)	1
➤ Progrès dans l'évaluation de la participation des communautés autochtones et locales dans les décisions des aires protégées (2.2)	2
➤ Progrès dans l'évaluation de l'environnement politique pour établir et gérer des aires protégées (3.1)	1
➤ Progrès dans l'évaluation des valeurs des aires protégées (3.1)	1
➤ Progrès dans l'évaluation des besoins en capacités de gestion des aires protégées (3.2)	2
➤ Progrès dans l'évaluation des besoins technologiques appropriés (3.3)	0
➤ Progrès dans l'évaluation de besoins de financement durable des aires protégées (3.4)	1
➤ Progrès dans la conduite de campagnes de sensibilisation du public (3.5)	1
➤ Progrès dans le développement de meilleures pratiques et les normes minimales (4.1)	1
➤ Progrès dans l'évaluation de l'efficacité de gestion (4.2)	
➤ Progrès dans l'établissement d'un système de surveillance efficace des aires protégées (4.3)	1
➤ Progrès dans l'élaboration d'un programme de recherche pour les aires protégées (4.4)	1
➤ Progrès dans l'évaluation des opportunités pour la protection du milieu marin	1
➤ Progrès dans l'intégration des aspects du changement climatique dans les	0

aires protégées	
-----------------	--

Statut: **0** = pas eu de travail, **1** = vient tout juste de commencer, **2** = partiellement complet, **3** = presque complet, **4** = complet

Les actions prioritaires pour mettre en œuvre pleinement le Programme de travail sur les aires protégées

- Délimiter et cartographier les nouveaux sites d'aires protégées
- Formuler / actualiser les plans de gestion des aires protégées
- Assurer la gestion des sites d'aires protégées
- Etablir formellement les aires protégées transfrontalières identifiées
- Assurer la surveillance efficace des aires protégées
- Renforcer les capacités des institutions (Etatiques et non Etatiques) en matière de gestion des aires protégées
- Promouvoir les gouvernances communautaires, privées et mixtes des aires protégées
- Evaluer l'efficacité de gestion du réseau et des sites d'aires protégées
- Organiser une table ronde sur le financement des aires protégées

Échéancier des actions clés

Activités	Calendrier			
	2012	2013	2014	2015
1. Délimiter et cartographier les nouveaux sites d'aires protégées	X	X		
2. Formuler / actualiser les plans de gestion des aires protégées	X	X	X	
3. Assurer la gestion des sites d'aires protégées	X	X	X	X
4. Etablir formellement les aires protégées transfrontalières identifiées	X	X	X	X
5. Assurer la surveillance efficace des aires protégées	X	X	X	X
6. Renforcer les capacités des institutions (Etatiques et non Etatiques) en matière	X	X	X	X

de gestion des aires protégées				
7. Promouvoir les gouvernances communautaires, privées et mixtes des aires protégées		X	X	X
8. Evaluer l'efficacité de gestion du réseau et des sites d'aires protégées		X	X	
9. Organiser deux tables rondes sur le financement des aires protégées	X	X	X	

Plans d'action pour la réalisation des actions prioritaires du Programme de travail sur les aires protégées

Action 1: Délimiter et cartographier les nouveaux sites d'aires protégées

Les principales étapes	Calendrier	Parties responsable	Budget indicatif (USD)
Préparer les termes de référence de l'activité	2012	OGUIDAP	0
Conclure un contrat avec un bureau de cartographie	2012	OGUIDAP et BC	0
Assurer le géo référencement des sites incluant le zonage	2012	BC	25 000
Réaliser l'analyse et le report des coordonnées	2012	BC	5 000
Réaliser les cartes	2013	BC	30 000
Valider les cartes avec les populations riveraines	2013	BC	10 000
Diffuser les cartes	2013	BC	5 000
Total			75 000

Action 2: Formuler/actualiser les plans de gestion des aires protégées

Les principales étapes	Calendrier	Parties responsables	Budget indicatif (USD)
Mettre en place la task force nationale de formulation des plans de gestion (15 membres)	2012	OGUIDAP	0
Rassembler les données disponibles sur les	2012-2013	TF	30 000

concernés			
Tenir des réunions de rédaction	2012-2013		80 000
Valider les plans de gestion avec les parties prenantes	2013		60 000
Présenter les plans de gestions aux partenaires techniques et financiers	2013		60 000
Diffuser à large échelle les plans de gestion	2013 - 2014		20 000
Total			350 000

Action 3: Assurer la gestion des sites d'aires protégées

Les principales étapes	Calendrier	Parties responsables	Budget indicatif (USD)
Evaluer les plans de gestion en cours	2012 - 2014	OGUIDAP	30 000
Appuyer l'inventaire de la faune	2012-2014	PS - UC	50 000
Appuyer l'inventaire de la flore et de la végétation	2012-2014	PS - UC	50 000
Appuyer les activités génératrices de revenus axés sur la valorisation des productions locales	2012-2014	UC	60 000
Appuyer les activités d'écotourisme communautaires	2012-2014	UC - PP	60 000
Mettre en place et animer les cadres de concertation avec les parties prenantes	2012	UC	30 000
Total			280 000

Action 4: Etablir formellement les aires protégées transfrontalières identifiées et leurs plans de gestion

Les principales étapes	Calendrier	Parties responsable	Budget indicatif (USD)
Renforcer / mettre en place le cadre politique de concertation inter – Etat	2012	OGUIDAP –PP et pays concernés	40 000
Identifier / délimiter les zones transfrontalières concernées (5 sites transfrontaliers)	2013 - 2014	GUIDAP –PP et pays concernés	50 000
Formuler et valider les actes juridiques de reconnaissance aux niveaux national et inter - Etat	2013 - 2014	GUIDAP et pays concernés	20 000
Elaborer les plans de gestion de 3 aires protégées transfrontalières	2013 - 2014	GUIDAP –PP et pays concernés	80 000
Présenter les plans de gestion aux partenaires pour financement	2013 - 2014	GUIDAP –PP et pays concernés	50 000
Diffuser à large échelle les plans de gestion	2015	GUIDAP –PP et pays concernés	20 000
Total			260 000

Action 5 : Assurer la surveillance efficace des aires protégées

Les principales étapes	Calendrier	Parties responsable	Budget indicatif (USD)
Mettre en place les plans concertés de patrouille	2012	OGUIDAP - UC	20 000
Mettre en place les plans de bio monitoring	2013	OGUIDAP - UC	50 000
Assurer le suivi du milieu et des habitats	2013-2015	OGUIDAP - UC	80 000
Assurer le suivi des espèces clés	2013-2015	OGUIDAP - UC	90 000
Réaliser une étude sur le cadre politique et juridique régissant la gestion des aires protégées		OGUIDA-PS	10 000
Réaliser une évaluation sur l'intégration des aires protégées dans la planification de l'aménagement du territoire		OGUIDA-PS	10 000
Réaliser une évaluation sur la valorisation des aires protégées et leur valeur économique:		OGUIDA-PS	10 000
La résilience aux changements climatique et évaluation de l'adaptation :		OGUIDA-PS	10 000
Réaliser une étude spécifique sur les pressions, menaces et les espèces envahissantes	2013-2014	OGUIDA-PS	70 000
Total			350 000

Action 6 : Renforcer les capacités des institutions (Etatiques et non Etatiques) en matière de gestion des aires protégées

Les principales étapes	Calendrier	Parties responsable	Budget indicatif (USD)
Actualiser les études sur l'évaluation des besoins en renforcement des capacités	2013	OGUIDAP-PS	20 000
Assurer les formations thématiques spécialisées (<i>plan de gestion, inventaires, SIG et cartographie des aires protégées, business plan, valeur économique des aires protégées, etc.</i>)	2013-2015	PS -CF	150 000
Appuyer les sites d'aires protégées en matériel technique, scientifique et logistique (fond documentaire, connexion internet, GPS, matériel de patrouille, etc.)	2012-2014	OGUIDAP	100 000
Réaliser des voyages d'échanges au niveau sous - régional	2013-2014	OGUIDAP	100 000
Total			370 000

Action 7 : Promouvoir les gouvernances communautaires, privées et mixtes des aires protégées

Les principales étapes	Calendrier	Parties responsable	Budget indicatif (USD)
Réaliser une étude spécifique sur la gouvernance	2012	PS	10 000
Promouvoir les modes de gouvernance concernés	2012 - 2013	OGUIDAP	70 000
Assurer la mise en place de sites à gouvernance spécifique	2012 - 2013	OGUIDAP	80 000
Diffuser à large échelle le modèle technique sur les modes de gouvernance concernés	2013 - 2014	OGUIDAP	50 000
Total			210 000

Action 8 : Evaluer l'efficacité de gestion du réseau et des sites d'aires protégées

Les principales étapes	Calendrier	Parties responsable	Budget indicatif (USD)
Former des évaluateurs sur l'efficacité de gestion	2012	OGUIDAP	50 000
Evaluer les aires protégées clés du réseau	2013-2014	OGUIDAP	100 000
Evaluer le réseau national d'aires protégées	2013-2014	OGUIDAP	30 000
Diffuser les résultats des évaluations	2014	OGUIDAP	20 000
Total			200 000

Action 9 : Organiser deux tables rondes sur le financement des aires protégées

Les principales étapes	Calendrier	Parties responsable	Budget indicatif
Contacteur les partenaires potentiels	2012	OGUIDAP	1 000
Préparer les manifestations d'intérêt	2012	OGUIDAP	30 000
Tenir les 2 tables rondes nationales	2013-2014	OGUIDAP	300 000
Mobiliser les financements	2013	OGUIDAP	0
Diffuser les résultats	2013	OGUIDAP	60 000
Total			400 000

Légende :

OGUIDAP : Office Guinéen de la Diversité Biologique et des Aires Protégées

PP : Parties Prenantes

BC : Bureau cartographie

TF : Task Force

PS : Partenaires scientifiques

UC . Unité de conservation

CF : Centre de formation

Principaux résultats des évaluations

Évaluation des lacunes écologique : L'étude sur l'analyse des lacunes en 2009 a mis exergue les conclusions suivantes :

- Faible couverture de certains écosystèmes par le réseau national d'aires protégées
- Faiblesse de la surveillance des aires protégées
- Insuffisance et faible capacité d'intervention du personnel.

Évaluation de l'efficacité de gestion : les deux exercices d'évaluation de l'efficacité de gestion du réseau et des sites d'aires protégées par les outils RAPPAM (en 2009) et METT (en 2010) avec l'appui de l'UICN et du GEF ont abouti aux recommandations principales qui sont :

- la faiblesse des objectifs actuels de conservation fixés pour chaque aire et pour le réseau dans son ensemble
- les incompatibilités entre les moyens mis à disposition par le gouvernement et les résultats attendus
- l'insuffisance de compétence en termes d'évaluation de l'état des ressources naturelles actuelles, d'élaboration d'outils de gestion adéquats, de suivi, de gestion, etc.
- la faible intégration des zones prioritaires qui représentent un enjeu majeur pour la préservation de la diversité de façon à y concentrer les efforts de gestion
- Manque de mécanisme de financement durable des aires protégées.

Évaluation de la finance durable : A ce jour, il n'y a pas eu d'évaluation sur les mécanismes de financement durable des aires protégées ayant été conduite dans le pays. Toutefois, la mise en place d'un fonds fiduciaire en faveur des aires protégées et d'offset pour les chimpanzés, viennent d'être retenue en 2012 par un atelier national. Ce processus se poursuivra notamment avec les institutions nationales et les consortiums privés miniers dont les activités minières pourraient perturber la diversité biologique dans les années à venir. Une étude sur les mécanismes de financement durable devrait être réalisée.

Capacité d'évaluation des besoins : Une étude sur les besoins en matière de renforcement des capacités nationales pour la gestion des aires protégées a été conduite et a permis de conclure :

- La faiblesse des compétences et des effectifs des personnels en charge de la gestion des aires protégées

- La faiblesse des financements alloués par l'Etat et les partenaires au développement, aux aires protégées. A ce titre, il est à signaler que depuis 2005, seul l'Etat paie les salaires du personnel. Il n'y a eu aucun financement des partenaires pour la gestion des aires protégées en Guinée.

Évaluation de l'environnement politique : Le cadre juridique national est favorable à la gestion des aires protégées. Une étude relative à l'actualisation des textes législatifs est prévue dans le court terme (2012 – 2013) avec l'appui d'autres partenaires au développement.

L'intégration des aires protégées et l'évaluation d'intégration : Pas eu d'évaluations.

Évaluation de valorisation des aires protégées : Pas eu d'évaluations.

La résilience aux changements climatique et évaluation de l'adaptation :
Il n'a pas eu d'évaluations. Pas eu d'évaluation à ce jour. Mais la nouvelle stratégie de gestion durable du réseau national d'aires protégées en cours de révision, intégrera ces aspects dans le processus de gestion des aires protégées.